



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 31 mai 2013 (12.09)
(OR. en)**

**8751/13
ADD 1**

PV/CONS 21

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Objet: **3235^e session du Conseil de l'Union européenne (AFFAIRES GÉNÉRALES),
tenue à Luxembourg le 22 avril 2013**

POINTS EN DÉLIBÉRATION PUBLIQUE¹

Page

Liste des POINTS DE L'ORDRE DU JOUR (doc. 8592/13 OJ/CONS 21)

2.	Cadre financier pluriannuel	3
3.	Divers	3

*

*

*

¹ Délibérations sur les actes législatifs de l'Union (article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne), autres délibérations ouvertes au public et débats publics (article 8 du règlement intérieur du Conseil).

DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES

(Délibération publique, conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

2. Cadre financier pluriannuel

- État d'avancement du dossier

Le Conseil a procédé à un échange de vues sur le futur cadre financier pluriannuel, en particulier s'agissant des discussions en cours avec le Parlement européen.

3. Divers

Aucune question n'a été soulevée sous ce point.
